

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20241223_P_174
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20240924_D_087 du Conseil Communautaire du 24 septembre 2024 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : BATIMENTS VOIRIES SIG

Objet : Signature d'un acte spécial de sous traitance pour les travaux de création d'un immobilier locatif sur une ancienne friche industrielle sur la commune d'Aurec-sur-Loire en faveur de l'entreprise SOMAFI et de l'entreprise PERRIER_Lot N°8 Portes Sectionnelles

N° 20241223_P_174

Le Président,

Décide

De signer un acte spécial de sous traitance au marché :

- Mandataire du marché : **SOMAFI ST ETIENNE**
- Pour la création d'un immobilier locatif sur la commune d'Aurec-sur-Loire_Lot n°8 Portes Sectionnelles

OBJET

Pour la réalisation des prestations suivantes :

- **Pose et mise en service de 8 portes sectionnelles industrielles motorisées**

D'un montant maximum de

- **3 760.00 € HT**

L'entreprise sous-traitante désignée :

**PERRIER
31 AVENUE ROGER SALENGRO
42240 UNIEUX**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Les autres modalités relatives aux conditions de paiement restent inchangées.

Fait à LA SEAUVESURSEMENE, Le 23/12/2024

Le Président,

Frédéric GIRODET

AR Prefecture

043-244301131-20241223-20241223_P_174-AU
Reçu le 27/12/2024